

ANNUAIRE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Les bureaux d'études

L'annuaire ci-après présente les adhérents CD2E (version du 21/04/2026).

La liste complète des professionnels certifiés RGE est disponible sur le site : <https://data.ademe.fr>
ou sur <https://www.opqibi.com>

A défaut d'être certifié, le prestataire peut attester de capacités équivalentes.

Un professionnel peut exercer une activité de Bureaux d'études : études de faisabilité (dimensionnement, implantation des équipements, estimation des coûts d'investissement, analyse de scénario technico-économique ...).

Moyennant d'avoir les assurances adéquates, **il peut exercer les missions plus globales de Maîtrise d'Oeuvre (MOE)**. La MOE fait référence à des éléments de missions normalisées définies historiquement dans la loi dite MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique), repris dans l'arrêté du 22 mars 2019 et intégrés dans le Code de la Commande Publique, référence également pour les marchés privés.

Rôles

La maîtrise d'oeuvre (MOE) est **responsable de la conception technique, de la réalisation et du suivi de l'exécution** des travaux du projet photovoltaïque. Le MOE s'assure que le projet est réalisé selon les spécifications définies par le Maître d'Ouvrage (MOA).

Objectifs

- **Conception technique** : élaborer les plans, les spécifications techniques et les documents de conception du projet.
- **Gestion des travaux** : organiser, coordonner et superviser les travaux jusqu'à leur achèvement.
- **Respect des délais et budgets** : s'assurer que le projet respecte les délais impartis et le budget alloué.
- **Qualité des ouvrages** : garantir la qualité des travaux et la conformité aux normes techniques et réglementaires.
- **Reporting au MOA** : informer régulièrement le MOA de l'avancement du projet, des éventuels problèmes et des solutions apportées

Le MOA peut confier au MOE tout ou partie des éléments de conception et d'assistance suivants :

- 1° Les études d'esquisse (ESQ)
- 2° Les études d'avant-projets (AVP/APS-APD)
- 3° Les études de projet (PRO)
- 4° L'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du contrat de travaux (ACT ou AMT)
- 5° Les études d'exécution ou l'examen de la conformité au projet et le visa de celles qui ont été faites par l'entrepreneur (EXE, VISA)
- 6° La direction de l'exécution du contrat de travaux dont coordination des intervenants, suivi et contrôle des travaux (DET)
- 7° L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC)
- 8° L'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR, GPA)

Le professionnel peut également intervenir en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA ou AMO).

Rôles :

L'AMO **assiste le maître d'ouvrage** (MOA), c'est-à-dire le client ou le propriétaire du projet, dans la définition, la mise en oeuvre, le suivi de son projet. L'AMO agit comme un conseiller et un support technique pour aider le MOA à prendre des décisions éclairées.

Objectifs

- **Conseiller le MOA** : aider à définir les besoins, les objectifs et les contraintes du projet.
- **Accompagner dans les démarches administratives** : aider à l'obtention des autorisations nécessaires et à la gestion des aspects réglementaires.
- **Suivi et coordination** : assurer le suivi des différentes étapes du projet et coordonner les intervenants (sans se substituer au MOE pour les marchés de travaux).
- **Analyse et choix des solutions techniques** : **fournir des expertises** pour évaluer et choisir les solutions techniques et financières les plus appropriées.
- **Assistance à la passation des marchés** : aider à la rédaction des appels d'offres et à la sélection des prestataires (sans se substituer au MOE pour les marchés de travaux).

Responsabilités

- **Conseil stratégique** : fournir des recommandations stratégiques au MOA.
- **Suivi des études** et de la conception : assurer la cohérence des études avec les objectifs du MOA.
- **Aide à la décision** : faciliter la prise de décision par le MOA en fournissant des analyses et des comparatifs.

Un AMO peut intervenir sur un volet essentiellement technique ou sur une composante spécialisée tel que le juridique. Généralement, il s'agira alors d'acteurs distincts qui pourront intervenir de manière complémentaire sur un projet.

Résumé des différences clés entre AMO/MOE

- **AMO** : conseiller et accompagner le MOA tout au long du projet. Impliqué principalement en amont et dans le suivi global.
- **MOE** : responsable de la conception technique et de la réalisation du projet. Impliqué dans les phases de conception, de réalisation et de livraison.

Ces missions peuvent parfois se chevaucher ou être intégrées dans le cadre de certains projets, mais elles restent distinctes dans leurs objectifs et leurs responsabilités principales.

Un professionnel ne peut pas se positionner sur un projet à la fois en tant que AMO et MOE.

Qualifications OPQBI :

2011 : Étude d'installations de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque

2015 : Maîtrise d'œuvre des installations solaires utilisant l'énergie solaire photovoltaïque



ALTEREA

59800 LILLE

Téléphone : 03 69 24 12 43

Mail : mlefebvre@alterea.fr

Site : <https://www.alterea.fr/transition-energetique-hauts-de-France>



20.15

CF-RÉSEAUX

59553 CUINCY

Téléphone : 03 27 93 02 99

Mail : contact@cf-reseaux.fr

Site : <https://www.cf-reseaux.fr/>



COHERENCE ENERGIES

59457 PERENCHIES

Téléphone : 03 20 00 38 72

Mail : contact@coherence-energies.fr

Site : coherence-energies.fr/



20.11 & 20.15



ENERCONCEPT

62118 FAMPOUX

Téléphone : 03 21 24 26 79

Mail : bmills@enerconcept.net

Site :



ENERCOOP HAUTS DE FRANCE

59000 LILLE

Téléphone : 03 62 27 97 50

Mail : contact@hautsdefrance.enercoop.fr

Site : www.enercoop.fr/nos-cooperatives/hauts-de-france



20.11 (20.15 en cours)

ENERGIES-SB SAS

62100 CALAIS

Téléphone : 07 78 25 37 88

Mail : contact@energies-sb.com

Site : <https://www.energies-sb.com/>





ETBE

59300 VALENCIENNES

Téléphone : 06 11 30 49 64

Mail : contact@etbe-ing.com

Site : <https://etbe-ing.com>



HELIOS INGENIERIE

59193 ERQUINGHEM-LYS

Téléphone : 03 20 48 04 02

Mail : bet@helios-ingenierie.com

Site : www.helios-ingenierie.com



INGELIOS (Groupe SILICÉO)

51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Téléphone : 03 53 14 00 22

Mail : contact@ingelios.fr

Site : <https://www.ingelios.fr/>



En cours



KDE ENERGY

59260 LEZENNES

Téléphone : 06 69 69 20 07

Mail : m.roge@kde-energy.fr

Site : <http://www.kde-energy.fr/>



SOLENER

48 rue Gustave Nadaud, 59000 LILLE

Téléphone : 03 20 41 58 38

Mail : contact@solener.fr

Site : <https://www.solener.fr/>



20.11

SYMOE

59000 LILLE

Téléphone : 03 20 74 59 14

Mail : contact@symoe.fr

Site : <https://www.symoe.fr/>





TREENERGY

60340 SAINT LEU D'ESSERENT

Téléphone : 09 51 01 55 60

Mail : contact@treenergy.fr

Site : <https://treenergy.fr/>



TW INGÉNIERIE

59286 ROOST-WARENDIN

Téléphone : 03 27 97 81 60

Mail : contact@tw-ingenierie.com

Site : tw-ingenierie.com/



20.11 & 20.15

Nom	Type d'installation					Type de bâtiment				Modèle économique				Technique		Activité			
	Toiture	Ombrière	Au sol	AgriPV	Flottant	Collectif	Tertiaire	Agricole	Industriel	Injection totale	ACI	ACC	PPA	IRVE	Stockage	Etude	AMOA	MOE	Montage tiers investissement
ALTEREA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CF RESEAUX	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
COHERENCE ENERGIES	✓	✓	✓	(✓)	(✓)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENERCONCEPT	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	
ENERCOOP HAUTS DE FRANCE	✓	✓	✓	(✓)	(✓)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
ENERGIES SB											✓	✓			✓				
ETBE	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓			✓	✓	✓
HELIOS INGENIERIE	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓		✓	✓	✓	
INGELIOS (Groupe SILICEO)	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
KDE ENERGY	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
SOLENER	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	
SYMOE	✓	✓				✓	✓		✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓
TREENERGY	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓
TW INGENIERIE	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓